

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31499**

Intitulé

MASTER : MASTER Sociologie (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ecole des Hautes Etudes et Sciences Sociales (EHESS), Ecole normale supérieure de Lyon (ENS), Ecole normale supérieure de Paris (ENSP), Sorbonne Université, Université de Caen Normandie, Université de Franche-Comté - Besançon, Université de Lorraine, Université de Nantes, Université de Perpignan Via Domitia, Université de Poitiers, Université de Rouen, Université de Strasbourg, Université Jean Monnet - Saint-Etienne, Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Université Lumière - Lyon 2, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, Université Paris-Saclay, Université Paul Valéry - Montpellier 3, Université de Rennes 2, Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Université de Lille, Université de Tours	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme., Administrateur général du Cnam, Directeur de l'établissement

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie), 340 Spécialités plurivalentes des services a la collectivité, 332 Travail social

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Analyse des situations, diagnostic social à partir des outils sociologiques ;
- Identification des freins et des leviers des changements ;
- Elaboration d'un objet d'enquête avec protocole méthodologique, restitutions et préconisations aux décideurs et conclusions scientifiques ; retour d'expérience et appropriation collective des résultats ;
- Planification de la mise en œuvre et élaboration du suivi de projets (indicateurs, tableau de bord) en matière (selon les parcours) d'environnement, de discriminations ou autres problématiques sociales et politiques (changement de pratiques, co-construction de référentiels, démarches collectives autour des politiques publiques ou impliquant les différentes catégories d'acteurs, accès à la santé, âges et vieillesse, appropriation de l'espace urbain, phénomènes de ségrégation, action de prévention des conduites à risque, jeunesse) ;
- Animation d'événements scientifiques et de débats citoyens sur les questions d'environnement, de santé, d'éducation et de politique de la ville ;
- Animation d'équipes de terrain ;
- Conception, suivi et mise en œuvre d'une démarche d'évaluation à partir d'un cahier des charges ;
- Elaboration d'un plan d'actions et budgétisation des moyens ;
- Construction de partenariats et dynamiques de l'action collective ;
- Accompagnement de partenaires dans une démarche de co-construction de référentiels communs.
 - Maîtriser un raisonnement sociologique et une prise de distance par rapport au sens commun et identifier et utiliser les connaissances et problématiques de la discipline
- Construire des questionnements sociologiques à partir d'un sujet, de faits d'observation, d'un problème social, d'une demande institutionnelle ou d'une commande sociale et/ou privée
- Analyser les publics et les pratiques sociales
- Ajuster questionnements et méthodes de recueil et d'analyse de données aux objectifs de la recherche ou de l'étude, en fonction des populations concernées, des lieux et des conditions de l'enquête, du diagnostic ou de l'intervention
- Produire une analyse sociologique devant être destinée à des sociologues comme à des non-sociologues, fondée sur les données recueillies à partir d'un dispositif méthodologique explicite et argumenté
- Analyser la logique et les enjeux d'une demande d'intervention en appréhendant l'environnement économique, politique, technologique, juridique et social dans lequel se déploie la stratégie de l'organisation (entreprise, association, administration...)
- Reformuler si nécessaire la demande d'intervention sur la base de faits observables, et de réflexions sociologiques,
- Accompagner les changements organisationnels
- Communiquer oralement et argumenter/défendre les résultats d'une enquête/recherche, ou d'une intervention en milieu professionnel
- Maîtriser les outils d'enquête notamment les statistiques (conception de questionnaire, passation, usage de logiciels de traitement des données, maîtriser les modes d'analyse des données qualitatives et quantitatives) pour concevoir et mettre en œuvre des enquêtes sociologiques qualitatives et quantitatives adaptées aux questions sociologiques et aux ressources mobilisables

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accréditées.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- J : Information et communication
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Activités de services administratifs et de soutien
- O : Administration publique
- Q : Santé humaine et action sociale
- Chargé d'étude/chargé de recherche
- Chargé d'évaluation et de prospective
- Concepteur et animateur de dispositifs
- Intervenant d'action sociale
- Médiateur
- Consultant risques psychosociaux
- Conseiller en RH, Gestion des compétences VAE
- Formateur
- Coordonnateur en formation professionnelle
- Conseiller en emploi
- Chargé d'enquêtes et études de marché

Codes des fiches ROME les plus proches :

- K1201 : Action sociale
- K1206 : Intervention socioculturelle
- K1802 : Développement local
- K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société
- M1403 : Études et prospectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31499 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31499 - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31499 - Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31499 - Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018
- Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016
- École des hautes études en sciences sociales, arrêté du : 10/12/2015
- Ecole Normale Supérieure de Lyon, arrêté du : 23/05/2016
- École normale supérieure Paris, arrêté du : 03/11/2014
- Sorbonne Universités, arrêté du : 03/11/2014
- Université de Caen Normandie, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017
- Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018

Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017
Université de Perpignan Via Domitia, arrêté du : 06/11/2017
Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018
Université de Rouen, arrêté du : 28/09/2017
Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018
Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016
Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016
Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017
Université Paris-Saclay, arrêté du : 10/07/2015
Université Paul Valéry - Montpellier 3, arrêté du : 23/03/2018
Université Rennes 2, arrêté du : 29/06/2017
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016
Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015
Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- **Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**
- **Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience**

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Aix-Marseille Université](#)

[Ecole Normale Supérieure de Lyon](#)

[École normale supérieure Paris](#)

[Sorbonne Universités](#)

[Université de Caen Normandie](#)

[Université de Franche-Comté - Besançon](#)

[Université de Lorraine](#)

[Université de Nantes](#)

[Université de Perpignan Via Domitia](#)

[Université de Poitiers](#)

[Université de Rouen](#)

[Université de Strasbourg](#)

[Université Jean Monnet - Saint Etienne](#)

[Université Jean-Jaures - Toulouse 2](#)

[Université Lumière - Lyon 2](#)

[Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10](#)

[Université Paris-Saclay](#)

[Université Paul Valéry - Montpellier 3](#)

[Université Savoie Mont Blanc - Chambéry](#)

[Université de Lille](#)

[Université de Tours](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :